

Le Vent du Fjord

Édition 2016

Août



Un Bouquet de mercis

Avril, Mois de la jonquille



La Société canadienne du cancer lutte contre le cancer, et redonne espoir à des milliers de personnes touchées par la maladie grâce aux appuis des municipalités décrétant le mois d'avril que le Mois de la jonquille.

Au total, 410 municipalités se sont engagées par résolution ainsi que des milliers de Québécois, permettant d'amasser près de 2 millions de dollars par la vente de jonquilles fraîches. Ces dons sauveront plus de vie, une fleur à la fois, prévenant plus de cancers, finançant plus de projets de recherche prometteurs et en soutenant plus de personnes touchés par la maladie.

Toute l'équipe de la Société canadienne du cancer tient à remercier l'appui des municipalités ainsi que celles de nombreux Québécois qui se sont engagés dans cette lutte.

Mot du maire

Bonjour à tous les gens de Baie-Sainte-Catherine



Donald Kenny
Maire

Après avoir discuté avec la Députée de Charlevoix, Madame Caroline Simard, j'ai réussi à obtenir vingt-cinq mille dollars (25 000 \$) pour la réfection de la rue Leclerc et de la rue Notre-Dame-de-L'Espace. C'est une très bonne nouvelle pour la Municipalité.

Peut-être que vous l'avez remarqué, mais nous avons terminé la fenestration de la façade avant du bâtiment municipal. J'aimerais avoir votre opinion à ce sujet.

Aussi nous avons un nouveau commerce dans le village. Il s'agit du Restoroute La Bête à Lunch situé à l'entrée du village.

Je souhaite une grosse saison à tous les commerçants parce que ce sont les principaux responsables de l'économie de notre village.

Donald Kenny
Maire

Veillez noter que la prochaine réunion ordinaire du conseil sera le 1 août 2016.

Points saillants de la dernière séance

POINTE-À-LA-CROIX

Séance ordinaire du 4 juillet 2016

- Acceptation de l’orientation préliminaire de la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant la demande en vertu de l’article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles. Proposé par Monsieur Guillaume Poitras;
- Dépôt d’une demande de financement d’un montant maximal de cinq cent mille dollars (500 000,00 \$) dans le cadre du Programme d’infrastructures communautaires Canada 150. Proposé par Madame Diane Perron;
- Dû au déménagement des activités du Club FADOQ la Clé d’Argent de Charlevoix dans les locaux de l’Édifice-Albert-Boulianne à des fins d’économies énergétiques importantes, la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine leur autorise à déposer une demande de financement pour la complète rénovation du nouveau local et d’une toilette et à mandater le directeur général ou la secrétaire-trésorière adjointe comme représentants autorisés dans le dossier. Proposé par Madame Carmen Guérin;
- Signature du nouveau bail avec la FADOQ de Baie-Sainte-Catherine et négociation à cet effet avec le Maire, Monsieur Donald Kenny, quant au partage des différentes responsabilités des parties. Proposé par Madame Nancy Harvey;
- Appui municipal avec le projet de Cour municipale commune avec la MRC de la Côte-de-Beaupré. Proposé par Monsieur Guillaume Poitras;
- Autorisation à la Garde côtière canadienne dans leur planification des travaux prévus en automne prochain dans le secteur de la Pointe-Noire d’utiliser le stationnement situé à côté de la salle communautaire Henri-Paul-Chamberland et que cette utilisation soit conditionnelle à la remise en état des sites utilisés et dans le respect de la réglementation municipale. Proposé par Monsieur Yvan Poitras;
- Pour des motifs de sécurité et d’assurabilité, la Municipalité est dans l’obligation de procéder à d’importants changements dans le réseau de sentiers pédestres. De ce fait, la Municipalité versera dès la signature du contrat, le premier versement d’un montant de vingt-quatre mille cent cinquante-sept dollars et vingt sous (24 157,20 \$), soit 60% des coûts totaux, à l’entrepreneur. Le versement final sera versé sur réception de la facture, une fois les travaux terminés. Proposé par Monsieur Lionel Fortin;
- Adoption du Règlement 162-16 modifiant le règlement numéro 127-10 portant sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés. Proposé par Madame Carmen Guérin;
- Une deuxième lecture du règlement 161-16 amendant le règlement de zonage numéro 144-13 a été faite lors de l’assemblée. Adoption de la première lecture. Proposé par Madame Nancy Harvey.

Historiquement votre

WIZOLIDNSWISUE AOLEG



Le conteur d’eau

Bien installée sur le sable gris de la grève, je regarde le fleuve, ce fleuve qui m’a vu grandir. Il vibre de sillons, de courants, interrompus de silence et de bruit. Il s’amuse avec les marées, faisant des dessins sur le sable.

Existe-t-il depuis toujours, lui l’éternel au caractère changeant? Il sait se faire doux et caressant même, mais encouragé par le vent, il devient intolérant. Dans ses entrailles tout un univers!

Je songeais à cela, lorsque j’aperçus une ombre derrière moi. Je lui jetai un coup d’œil indifférent mais je remarquais son allure démodée, lorsqu’il s’assit près de moi étendant ses grandes jambes.

Aucun mot ne s’est glissé entre nous. Mais nos regards étaient tournés vers l’horizon.

Au bout d’un instant, qui semblait interminable, il demanda

– Y a dont ben du mouvement sus la mer?

Je lui répondis : ils font des croisières aux baleines. Il y a beaucoup de monde qui viennent pour les voir.

Ne faisant aucun commentaire, il annonça d’une voix calme et brisée par l’émotion,

– J’ai 2 de mes frères qui se sont neyés pas loin d’icitte! Ça fait longtemps, continua-t-il.

Il ne me regardait pas, il parlait plutôt pour lui-même. Il se remémorait, c’est tout.

–David était parti à chasse avec not’e cousin Joseph. Y a timbé sus l’bord d’la barge en lançant le canari des mers. La barge a chavirée, Joseph pis David ont plongés. Nous-autres, les pêcheurs pis les chasseurs, on sait pas nager. Cé ben connu. On laisse not’e sort entre les mains de la Sainte-Anne.

Le conteur d'eau (suite)

-- Ça fait que, David, y a r'monté rien qu'une fois, un rond dans l'eau, pis c'était fini. Joseph, lui, y s'est pogné après la barge renversée. Y s'est r'trouvé en équilibre sur le fond du canot au travers des vagues. Y a attendu pogné de même une demi-heure avant qu'Élie, un aut'e de mes frères, vienne à son secours. Cé ce qu'on m'a conté.

--Moé itou, j'ai failli y passer. J'étais avec Louis, mon aut'e frère. On chassait encore à l'entrée de la Rivière-aux-Canards. En harponnant la bête, la corde cé accrochée sus l'bord de la barge. Moé pis Louis, on a versé avec elle. Pouf! À l'eau tous les 2, ça fait que la corde s'est détachée.

--On a réussi à se cramponner aux 2 bouts d'la barge. On est resté de même, l'eau jusqu'à la ceinture. Joseph, not'e cousin, était encore loin, vu qui avait pas de vent, y pouvait pas tendre la voile. J'ai tenu mon bout de la barge pendant 1 heure et demie. Louis, lui, étant rendu au bout de ses forces, y lâché prise, pis y s'est neyé.

--Je l'aies vu disparaître avalé par l'eau. Moé, resté tout seul, j'ai eu l'idée de m'coucher sus le fond de la barge, encore 1 heure que ça pris. J'ai trouvé ça long. Quand Joseph est arrivé, j'étais pu capable de bouger. Ouais! Y a été obligé de m'prendre dans ses bras pour m'embarquer sus le yacht.

Cé ben certain qu'après tout ça, J'ai r'sentis un grand vide. Comme la mer à son plus bas. Cé ben faite pareil, tu ne restes pas échoué longtemps. La mer à r'monte pis, tu continues de naviguer. La vie, cé fort quand t'as le grément qui faut. Mais j'ai jamais abandonné.

--C'est quoi votre nom? Que je lui demandai.

Un silence! Il n'était plus à mes côtés. Je le cherchais des yeux, vers la gauche puis vers la droite. Rien. Il avait disparu, comme happé par un autre horizon. Il ne restait de lui, qu'un souvenir, une voix. C'était celle du passé! Je restai là encore, attendant que la marée se décide enfin à monter.

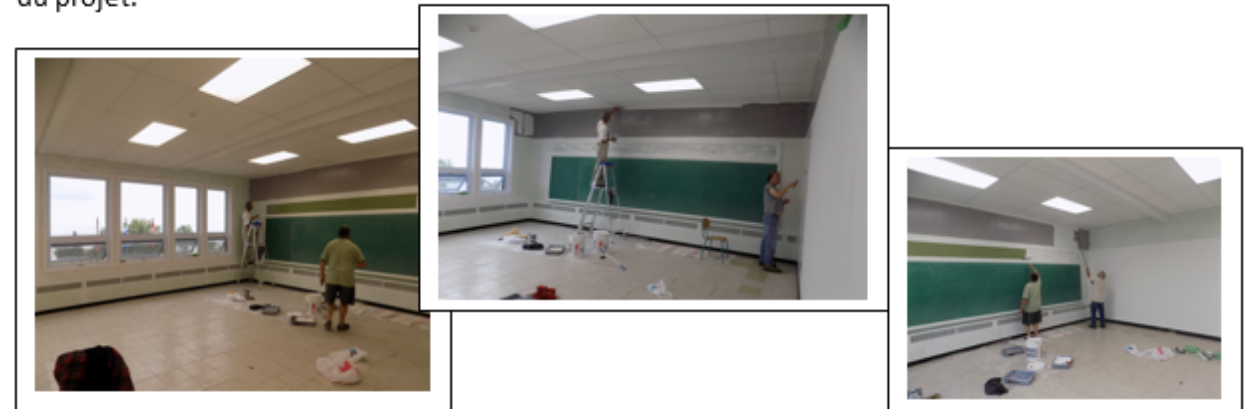
De nouveaux locaux pour la FADOQ la Clé d'Argent de Charlevoix



Quelques rencontres entre la Municipalité et le Club de l'âge d'or la FADOQ la Clé d'Argent de Charlevoix ont été fait récemment afin de prendre entente conséquemment aux décisions prises par le Conseil visant à réduire l'utilisation de la Salle Henri-Paul-Chamberland étant donné sa trop grande consommation d'énergie durant l'hiver. La FADOQ, contrainte de changer l'endroit où se tiennent leurs activités hebdomadaires, se devait de changer leur fusil d'épaule pour conserver et/ou améliorer les installations auxquels ils avaient eu accès depuis toutes ces années.

Après un recherche laborieuse et non pas sans déception, le secrétaire-trésorier de l'organisme, Monsieur Lionel Fortin, pourvu d'une volonté sans faille, a réussi à trouver une solution qui permettrait à la FADOQ de perpétuer leurs activités habituelles et de s'en approprier de nouvelles grâce au programme *Nouveaux horizons pour les aînées*. Avec l'aide de la Municipalité pour la conception et la réalisation du projet, elle pourra, après acceptation de la demande financière auprès d'Emploi et Développement Social Canada (EDSC) d'un montant de vingt-cinq mille dollars (25 000 \$), bénéficier d'un local complètement rénové, adapté aux besoins des aînées comme le veut le projet. Une toilette rénovée, une cuisine équipée d'électroménagers neufs, financées en partie par le programme. Quelques commerces ont également participé à la cause en donnant, de la part du Motel Le Vacancier une contribution en argent de 500 \$ et, de la part de l'Hôtel Motel Baie-Sainte-Catherine, tout un lot de tables et de chaises. Quelques citoyens bénévoles se sont également regroupés afin de repeindre les locaux.

Tous sommes impatients dans l'attente d'une réponse favorable de la part de l'EDSC pour la réalisation du projet.





Carte sur table avec les Mots-zuss

COULS 20L 10016 0A6C 16? 1A1012-30??



Un règlement «sec»

Saviez-vous qu'à une certaine époque la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine, où la religion prenait encore une grande place dans la communauté, avait adopté le 7 mars 1904 un règlement, le PREMIER règlement, interdisant toute consommation ou vente de «liqueurs enivrantes» dans la Municipalité?

L'Église, qui exerçait dans ces années une forte pression politique au niveau national, fit de la prohibition un enjeu important dans l'histoire du Québec. C'est en 1840 que débutaient les grandes vagues de tempérance afin de faire du pays un territoire sec. Les municipalités avaient alors le pouvoir d'interdire la vente au détail de l'alcool. En 1898, le gouvernement fédéral tient un référendum sur la prohibition de l'alcool et toutes les provinces votent en faveur, à l'exception du Québec où 80 % de l'électorat s'y oppose.

Au début du vingtième siècle, le mouvement antialcoolique s'organise et se répand à travers l'Amérique du Nord. Ce sont les Évêques du Québec qui feront pression dans la foulée de ce mouvement et édicteront des consignes invitants les élus municipaux à réduire le nombre d'hôtels et toutes autres buvettes et lieux immoraux sur leur territoire. Des ligues antialcooliques prennent forme dans les diocèses de Québec; on assiste à de nombreux discours qui prônent au déploiement de la croix noire de tempérance dans plusieurs foyers, dont ceux de notre Municipalité également.

L'insistance du clergé se fait de plus en plus marquée en 1910 où le pays presque tout entier est devenu «sec». Les curés du Québec mettent la pression aux municipalités qui voteront tour à tour pour la fermeture d'hôtel sur leur territoire. Quelques conseils municipaux demeurent encore divisés dans la vague. Entre autres, Terrebonne, après un combat sur plusieurs années, abroge la prohibition le 10 avril 1917 ne tolérant que la vente de bière de cidre et de vin. Le clergé poursuit son offensive, et le conseil décrète une commission pour enquêter sur la morale et le désordre qui règne dans les hôtels. À l'issue de cette enquête, on propose de nouveau la prohibition, que le conseil rejette. En 1919, le premier ministre du Québec de l'époque, Lomer Gouin, ira astucieusement en référendum sur la légalité de vendre du vin et de la bière et le peuple vote favorablement à 79 %. La vente demeure toutefois encore interdite. Le Québec prohibait donc seulement les spiritueux.

C'est seulement le 1^{er} mai 1921 que la province abolit la prohibition et la «Loi sur les boissons alcoolisées» entre en vigueur, laquelle crée la Commission des liqueurs du Québec, aujourd'hui appelé la Société des alcools du Québec. Dès lors, l'État québécois prit le contrôle de la vente, mais également de la qualité des produits vendus. Cette loi enleva aux municipalités la responsabilité de réglementer les débits de boissons.

La Municipalité de Baie-Sainte-Catherine aura pris, quant à elle, 65 ans avant d'abroger son règlement interdisant la vente et la consommation sur son territoire... 😊

Sports, loisirs et culture

BOULE? JOUISS? ET CULTURE



Quoi faire au mois d'août dans notre beau coin de pays de Charlevoix. L'été nous offre un éventail de choix, en ce qui a trait au divertissement. Entre autres, quelques beaux événements se dérouleront tout près de chez nous.

Festiquai de Baie-des-Rochers : Une journée pour toute la famille; jeu de fer, amusement pour les enfants, feux d'artifice, orchestre et souper sur place au profit de la sauvegarde du quai de Baie-des-Rochers, le 30 juillet prochain au quai de Baie-Des-Rochers. Pour plus d'information ou pour réservation : Annabel Boulianne 638-2609 ou Marilyn Morneau 638-1668

Exposition photographique, Charlevoix 10/10 : Du 7 juillet au 6 septembre, 10 des plus grands photographes de Charlevoix ont rassemblé plus d'une centaine de coups d'œil sur la région. De 9h30 à 16h30 à la Cité d'Art de Charlevoix à Cap-à-l'Aigle. Pour en savoir plus, visitez la page Facebook de Mérino Culture et Événements et le site www.alamalba



Cirque équestre Ekasinga : S'inspirant des cirques traditionnels, le groupe vous présente La Bonne Aventure. Pour sa proximité avec le public, l'enchaînement de numéros humoristiques ou poétiques et l'ambiance foraine qui y règne, Ekasinga est sans nul doute un incontournable cet été. Au quai de Baie-Saint-Paul du 14 juillet au 7 août. www.cirqueequestre.com

Journée Country à Saint-Siméon : Pour une deuxième année, la Journée Country battra son plein le 27 et le 28 août pour le bonheur de tous avec des animations et activités; tours de poney, ateliers de bricolage, jeux gonflables, musique par des artistes locaux. Spectacle en soirée au Centre Communautaire Raymond-Marie Tremblay. Pour plus d'information : Marie-Michèle 418 633-4667

La FADOQ : L'organisme prendra possession de ses nouveaux locaux le 24 juillet prochain. Les parties de cartes ainsi que les jeux de poches s'effectueront dorénavant à l'Édifice municipal Albert-Boulianne au deuxième étage dans le local prévu à cet effet.

Prendre note également que la FADOQ désire organiser une journée BAZART où meubles, cadres, bibelots et autres objets de toutes sortes, qui auront été restaurés, seront revendus aux bénéfices de l'organisme. La FADOQ vous invite donc à faire don des objets ou des meubles dont vous voudriez vous départir afin de contribuer à cette journée BAZART prévue au mois de septembre prochain. Pour tous renseignements supplémentaires, communiquez avec Monsieur Lionel Fortin : 418 237-4446